

AMGHAR SAMY
CONCOURS DE PHILOSOPHIE

**ESSAI ÉPISTOLAIRE : UNE « JASETTE » SUR LA
LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DE PENSER AVEC
VOLTAIRE**

Travail présenté au
COMITÉ DE LECTURE

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE
CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP
LE 14 AVRIL 2022

Cher Samy,

La situation sociétale de mon époque est très agitée, et c'est pour cela que je t'écris. D'un côté, Louis XIV et le Clerc transforment la France en un pandémonium, car ils amoindrissent la capacité d'autodétermination et de penser du peuple. Tout cela entreprend dans le seul but d'acquérir plus de séides. D'un autre côté, nous, les penseurs et intellectuels, essayons de changer cette société abusée par la prévarication sacerdotale en tentant d'occire, de l'État, ces croyances rendant captieux tout esprit essayant de s'élever. Cela engendre un énorme climat de tension sociale et m'amène à me poser la question suivante : est-ce que de brimer la liberté d'expression nuit à la liberté de penser ?

J'attends ta réponse avec impatience,

Voltaire

Salut, M. Arouet,

Je suis sincèrement désolé pour la situation de votre époque. Je suis également navré de vous annoncer que cette question de la liberté d'expression et de penser est toujours d'actualité à mon époque; je n'ai qu'à penser aux événements de Charlie Hebdo ou bien à l'affaire Mike Ward. Il serait judicieux et important de définir quelques termes avant de s'évertuer sur ce pensum de l'esprit. D'abord, la liberté de penser signifie la capacité à se former des opinions et des idées indépendamment des autres personnes ou événements. Ensuite, la liberté d'expression fait référence au droit de projeter ses idées en public, sans peur de représailles. Ces termes étant fins définis, je vous laisse l'honneur de commencer cette argumentation.

Cordialement,

Samy

Mon cher Samy,

Quelle excellente idée que de définir ces termes ; nous pourrions réfléchir sur cette question ontologique sur des bases plus solides. Je pense que d'ôter la liberté d'expression nuit à la liberté de penser.

D'ailleurs, l'un de mes contes philosophiques les plus célèbres, «Candide», en parle implicitement. Dans cet ouvrage, un jeune homme, nommé Candide, vit les pires maux, comme les catastrophes naturelles et l'autodafé. Toutefois, il reste optimiste et ne cesse de répéter « tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes »¹, comme lui a enseigné son maître, Pangloss. Par ses enseignements dogmatiques, ce pédagogue représente l'Église et le Roi Soleil, car il empêche Candide de se rendre compte de la gravité de ses malheurs. Ainsi, cet ouvrage satirique montre que la manipulation des croyances engendre une incapacité à réfléchir logiquement.

Finalement, après avoir admiré l'œuvre de Rembrandt, une figure importante de l'art baroque de mon époque, qui présente Aristote regardant pensivement Homère, je me suis rendu compte qu'elle résume bien l'importance de l'œuvre *L'Iliade* d'Homère sur la question de la liberté d'expression. Dans ce tableau, Aristote, dernier témoin de la gloire athénienne, contemple son collègue et semble lui implorer de l'éclaircir sur : « comment protéger les libertés et comment faire régner la justice? » Inquiétude avérée puisque son enseignant, Platon, avait tenté de créer une cité idéale dirigée par



Aristote avec le buste
d'Homère, 1653
(Rembrandt, 1653)

un prince-philosophe et cela s'était soldé par un échec. Dans l'*Iliade*, Thersite, un guerrier, s'entretient avec son chef, Agamemnon, et lui communique, acerbement, son point de vue à l'égard des choix militaires peu réfléchis de ce dernier. Même s'il a dit la vérité, il est battu et renié par ses confrères qui l'avaient encouragé à s'exprimer. Ainsi, Homère dépeint le lien intrinsèque entre la liberté de parole et la propriété. Tu comprendras que du moment où il y a une figure d'autorité, tu n'es pas libre de dire et penser ce que tu désires. De plus, la violence de l'humiliation que le guerrier subit est un avertissement d'Homère sur la gravité de l'intolérance humaine. Je pense que tu peux facilement faire le lien avec certains regrettables événements de ton époque, comme les attentats de Charlie Hebdo.

À la vôtre,

Voltaire

P.S. Veuillez ne plus m'appeler Arouet, vous savez à quel point ce nom me rappelle des événements douloureux.¹

Salut, M. Voltaire,

Je me vois obligé d'être contre votre position. En effet, un bon côté de mon époque est qu'il n'est pas permis de tout dire, sous l'excuse de la liberté d'expression, si cela nuit à la dignité et liberté d'autres personnes. Ne seriez-vous pas d'accord, vous, un défenseur de la Liberté, que c'est en respectant la liberté des autres qu'on peut réellement aspirer à un avancement des mœurs ? Je pense d'ailleurs que de nuire à la liberté d'expression permet une plus grande liberté de penser en société. En effet, « être libre, ce n'est pas seulement se libérer de ses chaînes; c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres.³ » Par exemple, les minorités ethniques ont de meilleures conditions de vie dans les pays qui ne croient pas qu'il y a une hiérarchie des cultures. Ces minorités ethniques sont, dès lors, à l'aise de s'exprimer et de penser dans ce type de société, car elles se savent en sécurité. D'ailleurs, Rousseau, un important philosophe de votre époque, a exploré cet aspect de la liberté en société. Ce dernier affirme que, pour vivre avec les autres, il faut accepter de perdre individuellement quelques droits afin de donner naissance à une plus grande liberté commune. Ainsi, en perdant la liberté de dire certaines choses, on se retrouve plus libre.

Par la suite, ce n'est pas parce que la liberté d'expression est brimée que la liberté de penser l'est nécessairement. Vous n'avez qu'à penser à Socrate, qui mourra pour ses principes en buvant la ciguë. On pourrait même faire un lien avec la théorie du surhomme de Nietzsche. Cette notion polysémique définit le surhomme comme l'individu étant capable de s'élever au-dessus des autres et vivant comme un dieu parmi les mortels. Ce dernier se crée une réalité en accord avec ses principes. Ainsi, croire que nuire à la liberté d'expression empêche l'individu de raisonner est

¹ "[À la sortie] d'un dîner chez le duc de Sully, des hommes de main du chevalier de Rohan — à qui Voltaire avait lancé la fameuse pique « *Mon nom je le commence, vous, vous finissez le vôtre !* » — se jetèrent sur lui et le rouèrent de coups de bâton. Alors âgé de 32 ans et poète à succès, il sera marqué à vie par cet épisode malheureux. En abandonnant son patronyme, il tourna donc le dos à des années d'humiliations et de vexations." ²

faux, puisque c'est l'individu qui se limite et ne désire pas se détacher de la masse afin de réfléchir librement.

D'ailleurs, Kierkegaard, un éminent philosophe danois, va également dans ce sens lorsqu'il affirme que « les gens exigent la liberté d'expression pour compenser la liberté de pensée qu'ils préfèrent éviter »⁴. En effet, l'individu vit une angoisse importante à l'égard de la réalité vertigineuse qu'il est responsable de ses choix et de sa condition. L'Homme kierkegaardien porte le fardeau d' « être soi », malaise existentiel lié intrinsèquement à la condition humaine. Confronté à ce défi existentiel, l'être humain hésite et redoute ce « saut » qui le rend libre dans sa pensée.

J'attends de vos nouvelles,

Samy

Mon cher ami,

Je me vois là surpris face à ces arguments qui sont d'une force considérable. Je ne suis toutefois pas toujours convaincu. Effectivement, j'ai eu vent des dires d'une des figures de la paix les plus importantes de ton époque, Aung San Suu Kyi. Cette lauréate du prix Nobel de la Paix en 1991 a combattu véhémentement contre la dictature militaire du Myanmar (Birmanie) et elle a affirmé que la liberté de penser « c'est d'abord la liberté de poser des questions, or, pendant longtemps, le peuple birman a été privé de ce droit. Beaucoup de jeunes ne savent même plus comment poser des questions. »⁵ Ainsi, j'ose croire que tu te rends compte de l'impact de brimer la liberté d'expression sur la liberté de penser. À partir d'un certain point, l'impact de celle-ci engendre un point de rupture psychologique chez l'individu et ce dernier n'est plus en mesure d'entretenir une pensée critique.

Je vais poursuivre mon argumentation en te présentant la pensée de Kant, un important philosophe:

« Aussi l'on peut dire que cette puissance extérieure qui enlève aux hommes la liberté de communiquer publiquement leurs pensées leur ôte également la liberté de penser, l'unique trésor qui nous reste encore en dépit de toutes les charges civiles et qui peut seul apporter un remède à tous les maux qui s'attachent à cette conduite. »⁶

Mon confrère juge que l'être humain est libre du moment où il se plie à des lois morales qu'il se pose lui-même. Si l'individu obéit à des règles sociétales, qui vont à l'encontre de ses principes moraux, il n'est pas libre. Ainsi, si l'entité gouvernementale met en place des lois qui limitent la liberté d'expression de l'individu et que ce dernier est forcé de s'y contraindre, il n'est pas libre.

Finalement, si ce n'est pas assez pour vous convaincre, je vais vous parler de la théorie de Karl Marx qui est en accord avec celle de Kant. Ce philosophe communiste prussien juge que la liberté de penser n'est qu'une illusion. Les individus ont le droit de penser ce qu'ils veulent et sont libres de le faire, dans la mesure où les moyens nécessaires pour s'exprimer sont régulés par une entité autoritaire gouvernementale qui accorde de l'importance à la liberté d'expression. Si ce n'est pas le cas et que la classe gouvernementale déprime l'individu de tout moyen de s'exprimer, sa liberté d'expression n'est qu'un droit naturel et purement formel. L'individu est en mesure de penser, mais n'a pas le *droit* de s'exprimer. Ainsi, si ce dernier ne peut s'exprimer, sa liberté de penser n'est qu'un simple artifice.

Salutations sincères,

Voltaire

Salut, M. Voltaire,

Vos arguments sont très convaincants. Je dois avouer qu'à partir d'un certain point d'oppression, il devient ardu de penser par soi-même. Néanmoins, « la pensée est libre »⁷ et elle est un droit naturel, c'est-à-dire un droit qui nous est intrinsèque à notre condition de « chose pensante ». En effet, Spinoza, l'un de vos confrères philosophes du siècle des Lumières a déjà affirmé que « personne [...] ne peut transférer à un autre, ni être contraint d'abandonner son droit naturel ou sa faculté de faire de sa raison un libre usage et de juger de toutes choses »⁸. Nous naissons chacun avec la capacité de penser librement. On pourrait penser que $1 + 1 = 3$ et personne ne pourrait nous en empêcher. De ce fait, puisque cette faculté de penser est une caractéristique intrinsèque de l'humain, il est impossible de nous l'enlever à moins de changer notre identité.

Cordialement,

Samy

Cher ami,

Nous voilà, il me semblerait, à court d'arguments ; nous avons repris cette question métaphysique en utilisant des points de vue de diverses époques et réalités sociétales. Je propose que nous n'arrivions pas à une réponse, car, après tout, la philosophie n'est pas une science apodictique, mais « une pratique discursive, qui a la vie pour objet, la raison pour moyen, et le bonheur pour but. Il s'agit de penser mieux pour vivre mieux »⁹. Je pense qu'on devrait plutôt arriver à un compromis. Une trop grande oppression mène à une perte de la liberté de penser, car elle déshumanise l'individu. Cependant, ce n'est pas parce que la liberté d'expression est légèrement brimée que l'individu perd sa raison, car ce dernier a toujours la possibilité de se détacher de la masse et de réfléchir par lui-même. De plus, une perte de liberté d'expression est quelquefois nécessaire, car elle permet une plus grande liberté de penser. Par exemple, en empêchant le droit à la discrimination en société, les minorités ethniques et sexuelles gagnent une plus grande liberté de penser et capacité d'autodétermination. Si vous n'êtes encore point convaincu par cette concession, mon cher ami, « je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire. »¹⁰

Sincèrement,

Voltaire

Bibliographie

1. Voltaire. *Candide*.
2. Voltaire, le jongleur de lettres (1/2). *Le Projet Voltaire* <https://www.projet-voltaire.fr/origines/voltaire-jeux-de-mots-anagramme/> (2015).
3. Nelson Mandela. *Un long chemin vers la liberté*.
4. Fitzhenry & Whiteside. *The Fitzhenry & Whiteside Book of Quotations*. (1981).
5. Strasbourg : remise du prix Sakharov à Aung San Suu Kyi — Wikinews.
https://fr.wikinews.org/wiki/Strasbourg:_remise_du_prix_Sakharov_%C3%A0_Aung_San_Suu_Kyi.
6. Kant. *Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ?* (1786).
7. Cicéron. *Pro Tito Annio Milone ad iudicem oratio*.
8. Spinoza. *Traité théologico-politique, chapitre XX*.
9. André Comte-Sponville. *Le bonheur, désespérément*.
10. Hall, E. B. *The Friends of Voltaire*. (1906).